

COMMUNIQUÉ

➤ Signature de la convention-cadre de partenariat relative aux actions de vie étudiante

18 octobre 2024



©USMB 2022

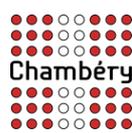
Philippe BRIAND, 1er vice-président de l'université Savoie Mont Blanc, Bénédicte CORVAISIER, directrice générale du CROUS Grenoble Alpes, Hervé GAYMARD, président du Conseil départemental de la Savoie, Luc BERTHOUD, vice-président de Grand Chambéry en charge de l'enseignement supérieur, Renaud BERETTI, président de Grand Lac, Gaëtan PAUCHET, adjoint au maire de Chambéry en charge de la jeunesse et de la vie étudiante, Brigitte BOCHATON, maire de Jacob-Bellecombette et Nicolas MERCAT, maire du Bourget-du-Lac, ont signé ce vendredi 18 octobre une convention-cadre de partenariat relative aux actions de vie étudiante.

S'inscrivant en cohérence et dans la continuité des relations de collaboration instaurées depuis plusieurs années entre l'USMB et ses partenaires, ce partenariat vise à renforcer les coopérations et à développer une stratégie et des actions communes de vie étudiante sur le territoire de la Savoie.

Les partenaires ont ainsi décidé d'intensifier et de diversifier leurs actions communes permettant la réalisation d'objectifs en matière :

- d'**accueil des étudiantes et étudiants**, dont les étudiants internationaux ;
- de **logement**, via le développement d'une offre permettant aux étudiants de bénéficier d'un logement à proximité de leurs lieux d'étude ;
- de **transport**, via le développement d'une offre renforcée et adaptée aux besoins et moyens (tarification, fréquence, horaires) du public étudiant et en perspective d'une démarche de mobilité éco-responsable (covoiturage, mobilité douce, abonnement préférentiel pour la location de vélos électriques ...) ;
- d'**offre sportive**, afin de développer des structures alternatives adaptées aux besoins des étudiants et de favoriser une utilisation optimale des infrastructures, espaces sportifs, en renforçant le lien université/villes avec l'objectif de garantir l'accessibilité des étudiants à une activité physique et sportive ;
- d'**offre culturelle**, via le renfort et la pérennisation des actions de partenariat et de leur communication, avec les acteurs et structures du territoire ;
- d'**engagement étudiant**, via une meilleure reconnaissance de ce dernier comme levier de réussite pour l'étudiant et comme potentiel à mobiliser au service du territoire, dans une démarche citoyenne ;
- de **santé**, en encourageant l'approche territoriale pour mieux cibler les besoins des étudiants en termes d'information, de prévention et de promotion de la santé, en partenariat avec l'ARS et les CPAM.

Partenaires convention-cadre de partenariat relative aux actions de vie étudiante



Ces actions bénéficieront à la population étudiante de l'USMB sur l'ensemble de ses implantations, mais aussi à celle de l'École supérieure d'Art Annecy Alpes, et des autres établissements en convention avec l'USMB (élèves infirmiers des Instituts de Formation en Soins Infirmiers des sites de Chambéry et d'Annecy).

Les chiffres clés



- **15 000** étudiants
- **51%** originaires des pays de Savoie, **41%** du reste de la France, **8%** de l'étranger
- **3** campus
- **7** composantes
- dans le **TOP 10** des universités françaises **pour la réussite de ses étudiants**
- **40** spectacles / + de **1000** billets gratuits ou à 2 €
- **50** sports différents / + de **2800** pratiquants
- **207 767** repas à 1€ servis en 2023
- **1550** places en résidences CROUS



Plus d'information :
[Synthèse du schéma directeur
de la vie étudiante 2023-2026](#)



Contact presse :

Delphine GIRY, directrice de la communication de l'USMB

delphine.giry@univ-smb.fr | 06 21 76 37 25

Partenaires convention-cadre de partenariat relative aux actions de vie étudiante

